

SEPTIÈME PARTIE

RESTITUTION DU CALENDRIER HÉBRAÏQUE

Au temps de Jésus-Christ.

I. Il y a plusieurs espèces d'années et nous devons distinguer ici les trois principales : l'année solaire, l'année lunaire, et l'année luni-solaire.

Le calendrier des peuples chrétiens est basé sur l'année solaire ;

Le calendrier des Mahométans sur l'année lunaire,
Et le calendrier des Juifs sur l'année luni-solaire.

2. Pour bien établir la restitution de l'ancien calendrier des Juifs, un aperçu général sur ces calendriers est nécessaire. Nous diviserons cette étude en plusieurs chapitres, avec les titres suivants :

1° Les calendriers solaire et lunaire ;

2° Le calendrier luni-solaire des Juifs modernes ;

3° L'astronomie chez les Juifs anciens ;

4° L'histoire du calendrier hébraïque jusqu'au temps de Jésus-Christ ;

5° La restitution proprement dite de l'ancien calendrier des Juifs ;

Et 6° l'histoire du calendrier hébraïque depuis la ruine de Jérusalem jusqu'à la réforme d'Hillel.

CHAPITRE PREMIER

Les calendriers solaire et lunaire.

1. L'année solaire. — 2. Durée moyenne de l'année solaire. — 3. Le calendrier julien. — 4. Époque des saisons. — 5. Universalité du calendrier julien. — 6. L'année égyptienne. — 7. Réforme grégorienne. — 8. La période julienne de Scaliger. — 9. Avantage de la période julienne pour trouver les jours de la semaine. — 10. L'année lunaire.

1. L'ANNÉE SOLAIRE TROPIQUE est celle qui ramène périodiquement les équinoxes et les solstices après un intervalle assez régulier de 365 jours 5 h. 49 m. Cette espèce d'année est la plus naturelle de toutes, parce qu'elle est réglée sur le cours du soleil, le grand roi de notre système planétaire. C'est aussi la plus avantageuse, parce qu'elle donne à l'homme des dates constantes pour le retour des saisons et les travaux de l'agriculture.

Une autre espèce d'année solaire est l'année sidérale qui consiste dans le retour du soleil vers les mêmes étoiles, après un intervalle de 365 jours 6 h. 9 m.

L'année *tropique* avance ainsi sur l'année *sidérale* d'environ 20 minutes, et c'est cette différence, inconnue des anciens, que les astronomes modernes appellent la *précession des équinoxes*.

2. DURÉE MOYENNE DE L'ANNÉE SOLAIRE. La durée exacte de ces deux espèces d'années n'a été réellement bien connue que des modernes. Les anciens les identifiaient et leur attribuaient une durée commune de 365 jours et un quart. Cette durée, moyenne entre l'une et l'autre année, était connue, dès l'antiquité la plus reculée et plus de vingt siècles avant notre ère, par les

Chaldéens, les Egyptiens, les Hindous et les Chinois (1). Elle n'a été connue que beaucoup plus tard des Grecs et des Romains.

Les Juifs ont dû la connaître dès le temps de Moïse, attendu leurs nombreuses relations avec les Egyptiens et les Chaldéens (2).

L'année solaire *tropique* fait la base du calendrier des peuples chrétiens. Le seul reproche qu'on puisse adresser à ce calendrier porte sur ses divisions mensuelles de 30 ou 31 jours, divisions qui ne sont fondées sur aucune phase naturelle du soleil ou de la lune, mais sont purement arbitraires.

Le calendrier Julien ayant été suivi dans tout l'empire romain dès le temps de Jésus-Christ, nous exposerons ici brièvement l'histoire de son établissement et de ses réformes.

3. LE CALENDRIER JULIEN doit son nom au célèbre dictateur Jules-César, qui l'établit le premier jour de l'an 45 avant notre ère, ou 709 de Rome.

Avant cette époque, le calendrier romain se trouvait dans le plus grand désordre. Jules-César, ayant alors réuni tous les pouvoirs civils et religieux dans une dictature souveraine, voulut remédier au mal et fit venir, pour cet effet, l'astronome Sosigènes d'Alexandrie.

D'après les avis de Sosigènes, le dictateur divisa le temps en périodes de 4 années et ordonna de compter 365 jours pour chacune des trois premières années et 366 pour la quatrième. Il donna au calendrier les divisions mensuelles qu'il a toujours conservées depuis chez les peuples chrétiens et il décida que le jour supplémentaire

(1) Voir, pour la connaissance de l'année de 365 jours et un quart chez les Anciens, l'*Histoire de l'Astronomie ancienne*, de Bailly.

(2) Voir plus loin le chapitre III, l'*Astronomie chez les Juifs anciens*, pp. 412 et 413.

de la 4^e année serait intercalé immédiatement après le 24 février, jour appelé, chez les Romains, le *six* des calendes de Mars, ce qui fit donner le nom de *bis sextus* à ce jour supplémentaire, et le nom de *bissextilis* à l'année où il se trouvait.

4. LES ÉQUINOXES ET LES SOLSTICES furent alors indiqués officiellement au *huitième jour avant les calendes* d'Avril, de Juillet, d'Octobre et de Janvier; ce qui revient au 25 Mars, 24 Juin, 24 Septembre et 25 Décembre. Ces époques officielles se rapprochaient assez de la vérité, puisque, en cette même année, les dates réelles des saisons étaient au méridien de Rome :

Le 23 Mars, à 1 h. 20 m. du matin;

Le 25 Juin, à 0 h. 50 m. du matin;

Le 25 Septembre, à 11 h. 47 m. du matin;

Le 22 Décembre, à 2 h. 23 m. du matin.

5. UNIVERSALITÉ DU CALENDRIER JULIEN. Rome ayant adopté l'année solaire avec la forme du calendrier Julien, toutes les provinces furent bientôt obligées de suivre l'exemple de la capitale. « Ce fut en la 24^e année de l'ère « d'Antioche (729 de Rome et 25 avant l'È. c.) que le nouveau calendrier fut imposé aux provinces avec l'intercalation bissextile (1). »

La perception des impôts était dès lors fixée à l'échéance de chaque mois de l'année romaine, et l'on comprend par cela seul que les provinces devaient suivre le calendrier du peuple vainqueur. L'histoire de ce temps a consigné le fait d'un intendant des Gaules, Licinius Enceladus, lequel avait trouvé moyen, en brouillant les mois anciens avec les mois juliens, de faire payer aux Gaulois 14 mois au lieu de 12, dans une seule année.

Il faut toutefois observer ici que les provinces d'Orient

(1) Georges le Syncelle nous a conservé cette citation importante de Jules Africain. (Syncelle, *Lexique*, au mot *Ἀπριλιανός*.)

n'adoptèrent d'abord l'année julienne qu'en la revêtant de noms empruntés à leur ancien calendrier. Ainsi les Syriens, au milieu desquels vivaient les Juifs de Palestine, donnaient encore aux mois juliens les noms des mois de leur ancien calendrier, à l'époque de la ruine de Jérusalem. Cette remarque est importante pour comprendre les dates des mois dans l'*Histoire de la Guerre des Juifs*, de Josèphe. (Voir *Notes complém.* 34.)

6. LES ÉGYPTIENS conservèrent aussi la forme de leur ancien calendrier, même après l'édit d'Auguste. Chaque mois égyptien continua d'avoir 30 jours uniformément, avec 5 jours complémentaires après le douzième mois. Mais on ajouta désormais un sixième jour à la fin de la période de quatre années de 365 jours.

On voit par cet exposé, que le calendrier républicain de 1793, n'était que la reproduction du calendrier égyptien réformé sous Auguste.

Voici les noms des mois égyptiens, avec leur date initiale dans le calendrier julien (1) :

Thot, 29 août.	Phamenoth, 25 février.
Paopi, 28 septembre.	Pharmuthi, 27 mars.
Athyr, 28 octobre.	Pachon, 26 avril.
Choac, 27 novembre.	Payni, 26 mai.
Tybi, 27 décembre.	Epiphi, 25 juin.
Méchir, 26 janvier.	Mésori, 25 juillet.

Avant la réforme, imposée en l'an de Rome 729, l'année égyptienne n'avait jamais que 365 jours. Elle rétrogradait ainsi sur l'année julienne correspondante, d'un jour en 4 ans, de 30 jours en 120 ans, et de 365 jours en 1461 ans.

(1) L'intercalation du 366^e jour avait lieu, chez les Égyptiens, le 29 août de l'année qui précédait la bissextile julienne. Il en résultait que l'échéance des 7 premiers mois égyptiens avait lieu, cette année-là, un jour plus tard qu'à la date indiquée ici.